

Ce fut le 5 mai 1814, fête de l'invention du corps de sainte Madeleine, que l'affluence du peuple affirma avec éclat la reprise de possession de la Sainte Baume par le culte public et ses manifestations les plus solennelles.

“ Déjà, en 1814, raconte l'annaliste de Saint-Maximin, à peine la nouvelle du retour des Bourbons fut-elle répandue, qu'on vit éclater la piété des Provençaux envers ce lieu si cher à leurs pères. Le 5 du mois de mai, deux mois après la rentrée du roi Louis XVIII à Paris, on vit pour la première fois, depuis nos désastres politiques, ce pèlerinage renaître avec le même enthousiasme qu'avant la Révolution. Ce jour-là eut lieu à la Sainte-Baume un concours extraordinaire.”

L'élan général, un instant interrompu par les satellites du général Brune, comme il est rapporté plus haut, va reprendre de plus belle en 1816, et le lundi de la Pentecôte, 3 juin, sous la conduite de M. Carlvann, curé de Saint-Maximin, dont la mémoire est restée populaire et bénie, la sainte montagne verra trente mille pèlerins escorter les saintes reliques et le chef même de sainte Marie-Madeleine, que portent quinze confréries de Pénitents, et acclamer notre grande patronne par “ une manifestation religieuse telle qu'on n'avait jamais vue et qu'on ne verra jamais ”, écrit dans une naïveté émue le chroniqueur déjà cité.

Bientôt ce sont les autorités publiques qui interviendront. Les noms du ministre Siméon, du comte de Ville-neuve, préfet des Bouches-du-Rhône, et de M. Chevalier, préfet du Var, sont acquis avec honneur à l'histoire de la Sainte-Baume. En 1821, le roi de France décrète la grotte, avec ses annexes, chapelle vicariale ; et c'est grâce à ce titre légal que l'antique sanctuaire est et demeurera toujours ouvert au culte public.

L'élan est donné : vienne à présent l'entraînante parole d'un Lacordaire, l'action ardente d'un Dupanloup, en aide à la piété éclairée et prudente de Mgr Jordany, et le XIX^e siècle offrira à Marie Madeleine des hommages incomparables. A notre tour, de célébrer sa mémoire, à laquelle le Sauveur a promis ici-bas même l'immortalité.

Et puisque ce fut 1814 qui marqua la reprise solennelle de son culte à la Sainte-Baume, nous voulons que 1914 commémore, en tout le diocèse, ce glorieux centenaire. Nous convions, du 5 mai au 14 septembre, la Provence tout entière